



Ville de Marseille - Mairie de Marseille

DGUAH-DGUAH-SCRPDGUAH (42104)

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT N° 1

**Assistance générale au Projet Partenarial
d'Aménagement (PPA) du centre ville de
Marseille - 2 lots**

Numéro de la consultation : 2021_42104_0079

Procédure de passation : Appel d'offres ouvert

Date de notification :

Sommaire

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)....	3
1.1 Marché.....	3
1.2 Pouvoir adjudicateur.....	3
1.3 Informations comptables et financières.....	3
1.4 Code CPV.....	3
Article 2 - CONTRACTANT(S).....	4
2.1 Identification.....	4
2.2 Compte à créditer.....	11
Article 3 - OBJET.....	13
Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHE.....	14
4.1 Forme du prix.....	14
4.2 Montant.....	14
4.3 Sous traitance.....	16
Article 5 - AVANCE.....	17
Article 6 - DUREE.....	17
Article 7 - PROVENANCE DES FOURNITURES.....	17
Article 8 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES.....	18
Article 9 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT.....	18
Article 10 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR.....	19
Article 11 - NOTIFICATION DU MARCHE.....	20
Article 12 - EXEMPLAIRE UNIQUE - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE.....	21

Article 1 - INFORMATIONS ADMINISTRATIVES (RENSEIGNE PAR LA COLLECTIVITE)

1.1 Marché

Numéro du marché :

Délibération n° 21/0880/VAT du 17 décembre 2021

La procédure de passation est la suivante :

APPEL D'OFFRES OUVERT - selon les articles suivants : articles R2124-2, R2161-2 à 5 du Code de la commande publique.

Consultation allotie (articles R2113-1 à 3 du Code de la commande publique).

Accord-cadre à bons de commande (articles R2162-1 à 6 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique).

Nature des prestations : Services

1.2 Pouvoir adjudicateur

Représentant du pouvoir adjudicateur : Madame Mathilde Chaboche, Adjointe au Maire, déléguée à l'urbanisme et du développement harmonieux de la ville, habilitée à signer en vertu de l'arrêté de délégation de signature du Maire de Marseille n° 2020_0301_VDM en date du 24 décembre 2020

Personne habilitée à donner des renseignements prévus à l'article R2191-60 du Code de la commande publique : **Le Directeur des Ressources Partagées - Urbansime Foncier et Patrimoine**

Service responsable de l'exécution du marché : Mission projet urbain

1.3 Informations comptables et financières

Comptable public assignataire des paiements :

Monsieur l'Administrateur Finances Publiques de la Ville de Marseille
Trésorerie de Marseille Municipale
33 A rue Montgrand
13251 MARSEILLE CEDEX 20

Imputation budgétaire :
Budget de fonctionnement

1.4 Code CPV

Code CPV principal : 71410000

CPV complémentaires : 71240000-2

Article 2 - CONTRACTANT(S)

2.1 Identification

EN CAS DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Nom, prénom et qualité du signataire :	
Adresse professionnelle :	
Téléphone :	
Courriel :	
* agissant pour mon compte * agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...)	
Raison sociale :	
Domicilié à :	
Téléphone :	
Courriel :	
Dont le siège social est à :	
Téléphone :	
N° Siret :	
Code APE :	
N°TVA intracommunautaire : (pour les candidats européens sans établissement en France)	

EN CAS DE CANDIDATURE SOUS FORME DE GROUPEMENT D'ENTREPRISES

- 1er co-contractant : **MANDATAIRE**

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).

agissant en tant que mandataire :

* du groupement conjoint

* pour lequel il est solidaire des cotraitants membres du groupement conjoint

* du groupement solidaire

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 2ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 3ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- 4ème co-contractant :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- **5ème co-contractant** :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :

(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).

(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

- **6ème co-contractant** :

Nom, prénom et qualité du signataire :

Adresse professionnelle :

Code Postal : Ville :

Tél :

Courriel :

N° SIRET : Code APE :

N° TVA intracommunautaire :
(pour les candidats européens sans établissement en France)

* agissant pour mon compte

* agissant pour le compte de la société (indiquer SA, SARL, ...).
(Rayez ci-dessus les mentions inutiles)

Raison sociale :

Domicilié à :

Tél :

Dont le siège social est à :

Tél :

Courriel :

CONDUITE DES PRESTATIONS

M., conduira personnellement l'exécution des prestations de ce marché, sans préjudice de la participation d'autres personnes.

En cas d'indisponibilité de cette personne pendant une période continue supérieure à 1 mois, la personne publique se réserve le droit :

- soit de résilier le marché sans indemnité,
- soit d'accepter son remplacement par une autre personne présentée par le titulaire ; dans ce cas, la personne publique dispose en application de l'article 3.4.3 du CCAG-PI, d'un délai de 1 mois pour accepter ou refuser le remplaçant présenté.

L'ensemble de cet article s'applique sans préjudice de l'application d'éventuelles pénalités.

2.2 Compte à créditer

Règlement sur un compte unique :

Le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte renseigné ci-dessous, si le candidat n'est pas un groupement ou s'il est un groupement solidaire sans individualisation des prestations.

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :

IBAN

BIC

Joindre un relevé bancaire, BIC (bank identification code) ou IBAN (international bank account number).

Règlements sur des comptes séparés :

Si les co-traitants sont en groupement conjoint avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Si les co-traitants sont en groupement solidaire avec individualisation des prestations, les montants dus sont portés au crédit des comptes désignés en annexe (reproduire l'annexe autant que de compte à créditer) selon la répartition des paiements indiquée par le groupement, jointe au présent acte d'engagement. Joindre les relevés bancaires de chaque co-traitant.

Les entrepreneurs groupés solidaires, autres que le mandataire, donnent par les présentes à ce mandataire, qui l'accepte, procuration pour percevoir pour leur compte les sommes qui leur sont dues en exécution du marché par voie de virement au compte ci-dessus du mandataire. Ces paiements seront libératoires vis-à-vis des entrepreneurs groupés solidaires.

Obligation du titulaire d'informer le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation :

Conformément à l'article 3.4.2 du CCAG applicable, le titulaire s'engage à informer par écrit, dans les meilleurs délais, le Représentant du Pouvoir Adjudicateur de tout changement de sa situation administrative, juridique et financière et, plus généralement, de toutes modifications importantes de fonctionnement de l'entreprise pouvant influencer sur le déroulement du marché.

A ce titre, il notifie toute modification survenant au cours de l'exécution du marché et se rapportant notamment :

- à son statut (cession, fusion, changement de forme juridique, de raison sociale, de dénomination, de siège social, ...),
- à un changement d'adresse,
- à un changement de domiciliation bancaire,
- à la mise en oeuvre à son encontre d'une procédure de redressement judiciaire, de liquidation judiciaire ou de toute autre mesure d'interdiction de concourir.

Le titulaire est tenu de communiquer au Représentant du Pouvoir Adjudicateur tous les justificatifs nécessaires attestant de ce changement de situation (extrait K bis, publications légales, copie de procès-verbaux d'assemblées générales, jugements, nouveau RIB, nouveaux pouvoirs du Représentant du titulaire,...) afin de permettre au Pouvoir Adjudicateur de prendre toutes dispositions nécessaires pour assurer la continuité du marché.

Article 3 - OBJET

L'assistance générale au Projet Partenarial d'Aménagement du centre ville de Marseille se compose de 2 lots :

Lot 1 : Accompagnement au pilotage du projet et de sa mise en oeuvre dans une démarche participative

Lot 2 : Création visuelle et conception graphique des supports d'information et de communication du PPA

Le présent acte d'engagement concerne le lot n° 1

N°	Intitulé du lot
1	Accompagnement au pilotage du projet et de sa mise en oeuvre dans une démarche participative

Article 4 - MONTANT ET PRIX DU MARCHÉ

4.1 Forme du prix

Le marché est traité à prix mixtes.

Les étapes 1 : Etablissement des stratégies, documents cadres et mise en application, des missions A,B,C

A-Mission Elaboration du Schéma d'Orientations Stratégiques

B -Mission Assistance au Pilotage et Coordination des Politiques Publiques

C-Mission Conception et animation d'un dispositif d'information et de participation

sont conclues au prix global et forfaitaire figurant dans l'acte d'engagement.

Les étapes 2 : Mise à jour des documents cadres et mise en œuvre d'actions spécifiques,

seront exécutées par l'émission de bons de commande et marchés subséquents, en application des articles R2162-1 à R2162-10 et R2162-13 et 14 du Code de la commande publique.

4.2 Montant

Le montant du marché à prix mixtes se décompose en deux parties :

Une partie à prix unitaires :

Les bons de commandes seront émis dans les conditions et limites suivantes :

Les valeurs données ci-après sont données sur toute la durée du marché soit 4 ans :

Montant minimum en euros H.T : 230 000,00

Montant maximum en euros H.T : 550 000,00

Les bons de commandes pourront être émis jusqu'au dernier jour de la période de validité du marché.

Les bons de commande émis en fin de validité de l'accord-cadre ne pourront voir leur exécution se prolonger de plus de 3 mois après la date d'expiration de l'accord-cadre.

Les marchés subséquents seront émis dans les conditions et limites suivantes :

Les valeurs données ci-après sont données sur toute la durée du marché soit 4 ans:

Montant minimum en euros H.T : 45 000,00

Montant maximum en euros H.T : 180 000,00

La conclusion des marchés subséquents ne peut se faire que pendant la durée de validité de l'accord-cadre

Les prix unitaires du marché sont détaillés dans l'annexe n° 1 au présent marché intitulée "bordereau des prix unitaires" (BPU).

Les prix plafonds des marchés subséquents sont détaillés dans l'annexe n° 2 au présent marchés intitulé "cadre des prix plafonds des marchés subséquents"

Le prix du marché résulte de l'application des quantités réellement exécutées aux prix unitaires du Bordereau des Prix Unitaires et aux prix forfaitaire du cadre des prix plafonds des marchés subséquents.

- une partie à prix forfaitaire qui se décompose comme suit :

A – MISSION ELABORATION DU SCHEMA D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES Montant en euros HT :	
B – MISSION D'ASSISTANCE AU PILOTAGE ET DE COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES Montant en euros HT	
C –MISSION CONCEPTION ET ANIMATION D'UN DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE PARTICIPATION Montant en euros HT :	
Montant total en € HT (A+B+C) :	
TVA de % en € :	
Montant total en € T.T.C. (A+B+C) :	
Montant TTC en toutes lettres (A+B+C) :	

Le marché pourra faire l'objet d'une cession ou d'un nantissement de créances, conformément aux articles R2191-45 à 63 du Code de la commande publique.

4.3 Sous traitance

(Dans le cas où l'entreprise ne présenterait pas de sous-traitant, maintenir le présent paragraphe sans le compléter et en le barrant.)

Les déclarations de sous traitance (imprimé DC4 disponible à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>)

que j'annexe au présent document indique(nt) la nature et le montant des prestations que j'envisage de faire exécuter par des sous-traitants payés directement, le nom de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque annexe constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement.

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le relevé bancaire (BIC ou IBAN) du sous-traitant est joint.

Le montant total des prestations que j'envisage de sous-traiter conformément à cette(ces) annexe(s) est de :

En chiffres : € HT

En chiffres : € TTC

En lettres :

.....

Déduction faite de l'ensemble des prestations sous-traitées, le montant maximal de la créance que je pourrai présenter en nantissement en tant qu'entrepreneur titulaire du marché est ainsi ramené à :

Montant total du marché € HT :

Montant total du marché € TTC :

Montant acte(s) de sous-traitance € HT :

Montant acte(s) de sous-traitance € TTC :

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € HT :

.....

Montant maximal de la créance pouvant être présentée en nantissement € TTC :

.....

Les déclarations à remplir par le(les) sous-traitant(s) énumérées ci-dessus sont annexées au présent acte d'engagement.

Article 5 - AVANCE

Une avance est accordée au titulaire du présent marché, conformément aux articles R.2191-2 à 12 du CCP.

L'option retenue concernant les avances est l'option B telle que définie au CCAG applicable.

Pour les micro, petites et moyennes entreprises (PME), le taux de l'avance est de 10 %.
Pour les autres entreprises, le taux de l'avance est de 5 %.

Le titulaire est informé que la collectivité demande, lorsque le montant initial du marché est égal ou supérieur à 300 000 € HT, la constitution d'une garantie à 1ère demande pour le versement de l'avance, qui peut-être remplacée par une caution personnelle et solidaire.

Le candidat est une PME* : oui/non

Je renonce au bénéfice de l'avance : oui/non

(Rayez la mention inutile)

*La catégorie des micro, petites et moyennes entreprises (PME) est constituée des entreprises qui occupent moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'euros.

Article 6 - DUREE

La durée du marché se définit comme suit : La durée de l'accord-cadres est de 4 ans à compter de sa notification au titulaire

Cette durée est une durée ferme et ne pourra faire l'objet de reconductions.

Toute information complémentaire relative à la durée et/ou aux délais figure au CCAP et CCTP.

Article 7 - PROVENANCE DES FOURNITURES

sans objet

Article 8 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le candidat est tenu de maintenir son offre, à compter de la date limite de remise des offres, pendant un délai de : **6** mois.

Article 9 - ENGAGEMENT ET SIGNATURE DU CANDIDAT

Clause de protection des données (RGPD)

Dans le cadre de leurs relations contractuelles, les parties s'engagent à respecter la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018 (ci-après, « le Règlement Général sur la protection des données - RGPD »).

L'ensemble des conditions sont définies dans l'annexe « Protection des données et Politique de sécurité » au présent Acte d'engagement.

Dispositions relatives au respect des principes de la République

Le titulaire s'engage à respecter les obligations suivantes et à les faire respecter par son personnel et/ou toute personne à laquelle il confie pour partie l'exécution des prestations objet du présent marché en ce qu'il relève de l'exécution d'un service public :

- s'abstenir de manifester leurs opinions politiques ou religieuses,
- traiter de façon égale toutes les personnes et respecter leur liberté de conscience et leur dignité,
- assurer l'égalité des usagers devant le service public,
- veiller de manière générale au respect des principes de laïcité et de neutralité du service public, conformément aux dispositions de l'article 1-II de la loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République.

Les annexes au présent document sont les suivantes :

Bordereau des prix unitaires – annexe 1

Cadre plafond des prix des marchés subéquents – annexe 2

Obligations relatives à la protection des données personnelles et à la politique de sécurité de la Ville de Marseille – annexe 3

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du dossier de marché, tels que listés au CCAP et CCTP en tant que documents contractuels,

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à 14 du Code de la commande publique

A, le

En un seul original

Le candidat ou le mandataire

*Signature du candidat, précédée des nom,
prénom et qualité du signataire*

(Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente).

Article 10 - SIGNATURE DU POUVOIR ADJUDICATEUR

La présente offre est acceptée.

A Marseille, le

Signature

(Représentant du pouvoir adjudicateur habilité à signer)

Pour Le Maire

Mathilde Chaboche

Adjointe au Maire,

déléguée à l'urbanisme

et au développement harmonieux de la ville,

Date de transmission en Préfecture :

Article 11 - NOTIFICATION DU MARCHE

En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :
"Reçu à titre de notification une copie du présent marché"

A, le

Signature du titulaire

En cas d'envoi en recommandé avec accusé de réception, l'avis de réception postal, daté et signé du titulaire sera annexé au présent document.

En cas de notification par voie électronique, indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire.

Article 12 - EXEMPLAIRE UNIQUE - NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCE

CADRE POUR LA FORMULE DE NANTISSEMENT OU DE CESSION DE CREANCES

Pouvoir adjudicateur : Ville de Marseille - Mairie de Marseille
(voir l'article 1.2)

Direction / Service : Direction Générale ville plus verte et plus durable

A l'attention de : Direction des Ressources Partagées - UFP

Adresse : 40 rue Fauchier

Code postal : 13233 Ville : Marseille cedex 20

Tél :

Courriel :

A remplir par l'administration (pouvoir adjudicateur) en original sur une photocopie
Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit ou au
bénéficiaire de la cession ou du nantissement de droit commun en cas de cession ou de
nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres)
:.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en
chiffres et en lettres) :.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous traitants
bénéficiant du paiement direct évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en
lettres) :.....

et devant être exécutée par en qualité de

A Marseille, le

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

.....

ANNEXE : COMPTE A CREDITER

Objet de laconsultation :

Prestations concernées :

Désignation de l'entreprise :

Nom :

Raison sociale :

Adresse :

Désignation du compte à créditer :

Compte ouvert au nom de :

Etablissement (libellé en toutes lettres) :

Adresse :

Code Banque

Code Guichet

N° compte Clé :

IBAN

BIC

Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal, BIC (bank indentification code)
ou IBAN (international bank accompt number)